

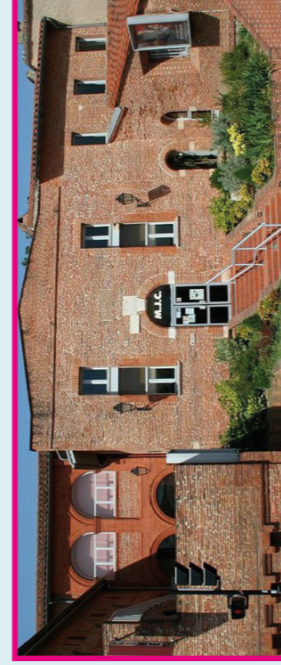


## Ouvrez l'œil sur la saison 2025 / 2026

### > LA MJC DE CASTANET-TOLOSAN

La Maison des Jeunes et de la Culture, association d'éducation populaire, a été fondée en 1966. C'est un lieu de rencontres, de découvertes et d'expérimentation. Chacun peut y pratiquer l'activité de son choix et y prendre des responsabilités...

Au cœur de la commune, notre maison propose plus de 40 activités régulières pour tous et de nombreuses manifestations tout au long de la saison.



### > NOS INTERVENANTS

Bénévoles, prestataires ou salariés ont tous en commun la volonté de partager une passion et une expérience enrichissante dans une ambiance conviviale !

Experts, diplômés dans leur discipline, ils garantissent une qualité dans l'activité qu'ils vous proposent.

### > LE LABO

Le LABO un lieu pensé pour recevoir des artistes de tous les horizons, désireux d'effectuer une résidence artistique. Dans une ambiance intime et chaleureuse, la résidence se déroule en totale autonomie avec un accès au matériel son et lumières, un coin bar équipé (frigo, micro-ondes, couverts...) et un espace extérieur pour s'aérer aux beaux jours. Afin de permettre l'accès à tous à la culture et favoriser les rencontres entre adhérents et usagers de la MJC, la résidence artistique se déroule à titre gratuit en échange d'une restitution s'inscrivant dans la programmation culturelle et hebdomadaire du LABO.



### > NOS BENEVOLES

Le fonctionnement de la MJC repose sur l'engagement de nombreux bénévoles. L'ensemble de ces bénévoles fait la richesse, le dynamisme et la diversité de la maison et de ses activités. L'engagement est volontaire, il est toujours possible d'y mettre fin sans procédure. Le bénévole est en revanche tenu de respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association. Il doit être le porte-parole des valeurs de la MJC.

Les missions possibles du bénévole (participation ponctuelle ou à l'année) :

- Animation d'une activité
- Organisation d'activités de prolongement (rencontres, repas, fête, stages, expos...)
- Participation aux inscriptions
- Gestion d'une activité (budget prévisionnel, communication, bilans...)
- Participation au CA et/ou aux commissions

Si vous souhaitez être bénévole, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

### > COMMENT S'INSCRIRE ?

L'adhésion à la MJC ET la cotisation à une activité sont obligatoires pour tous les participants.

#### Adhésion à l'association MJC (Carte MJC)

L'adhésion est obligatoire pour participer aux activités. Elle est payante et renouvelable tous les ans en septembre.

- Adulte : 19 €
- Mineur, bénéficiaire du RSA et demandeurs d'emploi : 12 € (sur présentation de justificatifs)
- Famille (3 personnes) : 45 € et 2 € par enfant supplémentaire
- Carte Mono parentale (1 Adulte, 2 enfants) : 40 € et 2 € par enfant supplémentaire

#### Cotisation à une activité

La cotisation à une activité est annuelle. Elle couvre :

- Les frais propres à la pratique de l'activité (salaires ou indemnités des intervenants, fournitures animations, etc.)
- La participation aux frais généraux de la MJC liés au fonctionnement de cette activité.
- Étudiant (< 26 ans) : -10% non cumulable avec le quotient familial, sur présentation des cartes d'étudiant et d'identité.

La participation demandée aux adhérents dépend de l'activité pratiquée et s'ils sont castanéens ou non.



#### Le Quotient Familial

Les Castanéens peuvent bénéficier d'une réduction en fonction de leur quotient familial.

Pour les enfants, la mairie de Castanet-Tolosan (CVQ) délivre chaque année un document avec votre tranche QF.

Ce document doit nous être présenté lors de la remise du dossier complet pour calcul de la réduction adéquate.

Pour les adultes, le calcul d'une éventuelle réduction sera fait à partir de votre dossier d'inscription complet et de votre avis d'imposition 2024 (revenus 2023) dans certains cas, des justificatifs complémentaires pourront vous être demandés.

Pour calculer vos droits, il est nécessaire de prendre rendez-vous par mail à [direction.administrative@mjccastanet.fr](mailto:direction.administrative@mjccastanet.fr) ou de remettre, sous enveloppe fermée à l'attention de Florence, la copie intégrale de l'avis d'imposition.

#### Liste des documents obligatoires pour valider votre inscription :

- La fiche d'adhésion MJC Castanet complétée recto verso (Carte MJC)
- La fiche d'inscription à l'activité choisie complétée
- Un justificatif de domicile pour les Castanéens (énergies ou téléphone fixe, facture Sicoval : eau ou ordures ménagères)
- Pour les activités physiques : certificat médical, daté de moins de 3 mois par rapport à la date de début des cours, mentionnant l'aptitude à l'activité pratiquée et compétition pour le basket / judo / cardio gym (Sauf pour les détenteurs de licences Judo datant de moins de 3 ans)
- Une photo d'identité récente si demandée dans le dossier
- Votre moyen de paiement (règlements séparés pour l'adhésion à la MJC et la cotisation, chèques établis à l'ordre de la MJC), chèques, chèques vacances (uniquement pour la cotisation), espèces, prélèvement automatique

### > LES NOUVELLES ACTIVITES (sous réserve de disponibilité de salle)

- Art détente pour tous
- Atelier Ludique 0-3 ans avec parent ou assistante maternelle
- Atelier chant variétés Ados
- Danse Africaine enfant + adulte
- Danse Afro Latino
- Gym Parentale
- Karaté santé
- Clown théâtre



**Attention :** Ces activités ne débiteront qu'avec un nombre suffisant d'inscrits

## MJC CINE 113



Le Cinéma « MJC Ciné 113 » : Des séances tous les jours pour tous (4€ pour les adhérents MJC)

! Photo obligatoire sur la carte adhérent pour obtenir ce tarif !



**MJC CASTANET-TOLOSAN**  
20 AVENUE DE TOULOUSE

31320 CASTANET-TOLOSAN

05 61 81 83 56 OU [ACCUEIL@MJCCASTANET.FR](mailto:ACCUEIL@MJCCASTANET.FR)

Retrouvez l'ensemble des informations sur notre site

[www.mjc-castanet-tolosan.fr](http://www.mjc-castanet-tolosan.fr)



CASTANET  
TOLOSAN



CASTANET  
TOLOSAN

